

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022**

Délibération	Identité de la délibération	Nature du vote		Décision
N°2022/108	Adoption du procès-verbal de la séance du 3 octobre 2022.	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2022/109	Installation de Madame Delphine HONDIER, conseillère municipale.	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2022/110	Détermination des conditions d'élection d'un nouvel adjoint à la suite de la démission de Monsieur Jean-Luc MÉRIENNE de son poste de 1 ^{er} adjoint.	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2022/111	Élection d'un nouvel adjoint en remplacement de Monsieur Jean-Luc MÉRIENNE, 1 ^{er} adjoint, démissionnaire de son poste d'adjoint.	Pour Contre Abstention	25 0 4	Adopté à la majorité
N°2022/112	Nomination d'un correspondant incendie et secours	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2022/113	Modification des membres de la commission d'appel d'offres.	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2022/114	Modification des membres des commissions municipales.	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2022/115	Attribution des subventions 2022 aux associations ayant participé à l'opération « Faites du Sport ».	Pour Contre Abstention	27 0 2	Adopté à la majorité
N°2022/116	Adoption du programme culturel 2023.	Pour Contre Abstention	27 0 2	Adopté à la majorité
N°2022/117	Versement à l'AFM Téléthon.	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2022/118	Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1 ^{er} janvier 2023 qui assouplit les règles budgétaires.	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2022/119	Ouverture anticipée du quart des crédits d'investissement pour l'année 2023.	Pour Contre Abstention	27 0 2	Adopté à la majorité
N°2022/120	Décision modificative n°2 du 12/12/2022.	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2022/121	Mise en place d'un Règlement de fonctionnement pour les activités du Pôle Temps de l'Enfant et de la Famille.	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité

N°2022/122	Adhésion à la convention cadre d'adhésion aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Seine-Maritime.	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2022/123	Modification du tableau des effectifs 2022.	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2022/124	Autorisation de signature avec le Centre d'Étude du Patrimoine Architectural de l'Ouest.	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2022/125	Règlement général d'exploitation du marché hebdomadaire de la Ville de Pavilly.	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2022/126	Autorisation de signature de la convention « Opération de Revitalisation du Territoire » (ORT).	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2022/127	Cession par la commune de Pavilly à M. LEVESQUE Jordan de la maison située 2 rue Marie Duval.	Pour Contre Abstention	25 0 4	Adopté à la majorité
N°2022/128	Déclassement du domaine public communal du city stade de la rue Rodolphe Vadet.	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2022/129	Rétrocession à la commune de la voirie et des équipements communs du lotissement « Les rives de l'Austreberthe » pour incorporation dans le domaine public communal.	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2022/130	Déclassement du domaine public communal de l'ancien bâtiment industriel du Cogétéma.	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2022/131	Signature d'une convention de concession de 6 places de stationnement sur le parking public de la rue du ruisseau Anquetil.	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2022/132	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Seine-Maritime pour le financement des travaux de sécurisation Rue Saint Laurent.	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2022/133	Adoption du rapport d'activités 2021 de la Communauté de Commune Caux-Austreberthe.	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2022/134	Décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : compte rendu.	Pour Contre Abstention	29 0 0	Adopté à l'unanimité

Le Maire,
François TIERCE

